



PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION ENSEIGNEMENT, FORMATION ET EMPLOI DU LUNDI 2 MARS 2020

Présents	:
----------	---

Mmes: Soumaya BELKASSEH, Sofya BENCHEKROUN, Samia BENJELLOUN ZAHR, Bouchra

NHAILI, Elisabeth ZERAHIAN.

MM.: Franck AMESSAN, Larbi BENRAMDANE, Mohammed Taha BENZEKRI, Sidi Mohamed

BOUKACHABA, Abdellatif CHOUFANI, Said EL KARDOUDI, Hamid EL OTMANI, Traoré HALASSANE, Baudelaire KONE, Hakim NADIR, Olivier RANDONNEIX, Chakib SAMIR.

Excusés :

MIM.:	Alain ANDRE, Abdellatif EL QUORTOBI, Hicham HACHIMI, Yann LEBEAU.

Ce compte-rendu n'a pas vocation à être exhaustif.

Il s'efforce simplement de relater les points essentiels abordés, les décisions prises et les actions à mettre en œuvre.

L'ensemble des échanges ne saurait être en effet rapporté in extenso.





Jean-Marc PONS, Secrétaire Général de la Chambre, souhaite la bienvenue aux membres et ouvre la séance.

L'ordre du jour est le suivant :

- Election du Président et du Vice-Président de la Commission pour l'année 2020,
- Synthèse des travaux et perspectives,
- Préparation de la prochaine réunion,
- Questions diverses.

I. Election du Président et du Vice-Président de la Commission pour l'année 2020 :

A l'issue d'un vote des membres présents, **Hamid EL OTMANI est élu Président de la Commission** : <u>Présentation de son parcours :</u>

- Président Directeur Général du cabinet de conseil en recrutement, en formation et en digital RH LMS ORH et ancien Président de la Commission Talents, Formation et Employabilité de la CGEM et membre actif de l'AGEF.
- Il fut également enseignant à l'ISCAE (dont il préside l'association des lauréats) et à l'ENCG de Settat.
- Se présentant comme un homme de principes et de convictions, il souhaite contribuer activement au débat sur l'éducation et l'employabilité via une approche consensuelle et un travail d'équipe.
- Hamid EL OTMANI est assisté par 2 Vice-Présidents qui sont Yann LEBEAU, Responsable du Bureau Maghreb de France Export Céréales et Bouchra NHALI, DRH de Lydec.

II. Présentation des membres :

- Anciennement dirigeant de sociétés opérant dans le secteur de l'industrie, Hakim NADIR est le fondateur du cabinet de conseil HN Conseil, spécialisé dans l'accompagnement en développement industriel en Afrique.
- **Bouchra NHAILI**, DRH de **Lydec**, est également membre du nouveau Bureau de l'AGEF et Vice-Présidente de l'association humanitaire à vocation caritative **Aquassistance Maroc**, qui vient en aide aux populations défavorisées dans les régions rurales enclavées en réalisant notamment des infrastructures collectives dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de l'électricité. Elle est également Vice-Présidente de la Commission Enseignement, Formation et Emploi de la Chambre.
- Chakib SAMIR est DRH de Saham Assurance, après avoir exercé cette fonction au sein d'entreprises industrielles de renom tels que Lafarge et Maghreb Steel. Il est également ancien membre de la Commission Talents, Formation et Employabilité de la CGEM.
- Olivier RANDONNEIX est l'ancien Directeur de l'EFA et distributeur au Maroc de la méthode Arc-en-Ciel RH, outil d'analyse des compétences comportementales.
- Abdellatif CHOUFANI est consultant au sein du cabinet de formation Amos Partner's.
- Franck AMESSAN et Baudelaire KONE sont les dirigeants de Bereshit Group, entreprise d'import-export, négoce, commerce et intermédiation d'affaires. La société est également productrice de beurre de karité.
- **Traoré HALASSANE** gère un cabinet de conseil en gestion d'entreprise. Il est également spécialisé en fiscalité et comptabilité.
- **Elisabeth ZERAHIAN** est la directrice marketing et communication de l'**EIGSI**, première école d'ingénieurs française à avoir obtenu en 2017 l'habilitation à délivrer un diplôme d'ingénieur français en Afrique et établissement reconnu par l'Etat marocain.





- **Larbi BENRAMDANE** pharmacien biologiste et enseignant, s'intéresse particulièrement à la formation sur la sécurité sanitaire alimentaire.
- Mohammed Taha BENZEKRI est Directeur Exécutif en charge du capital humain à Marjane.
- **Soumaya BELKASSEH,** Directrice d'agence **Tectra** couvrant les sites de Lissasfa, Sidi Maarouf, Bouskoura et Nouasseur, gère une équipe de 10 collaborateurs et supervise 1 400 intérimaires. Elle dispense des cours dans le cadre associatif et préside l'Association Nationale pour la Promotion des Emplois Verts (**ANAPEV**).
- Said EL KARDOUDI est directeur commercial de la holding Interedec, opérant dans les secteurs hôtelier et de l'agroalimentaire. Il est également membre de la Commission Enseignement, Formation et Emploi. Lauréat de l'ISCAE et de l'École Hassania des Travaux Publics, il manifeste un intérêt particulier pour la thématique du bien-être, notamment d'un point de vue sportif. Il préside l'Association Espace Mohamed Abdou (AEMA) primée par Casa Environnement et son concours Casa Rues Vertes et il est membre fondateur du Club Marocain des Coureurs de Fonds (CMCF).
- Samia BENGELLOUN ZAHR est la fondatrice de Dharma Consulting, cabinet de conseil en stratégie marketing et communication (digital, couverture médiatique, branding, marketing direct) depuis 15 ans. Certifiée en tant que formatrice par le CEFOR Entreprises, elle a eu l'occasion d'enseigner en tant que vacataire. Elle se forme par ailleurs à la communication non-violente.
- **Sidi Mohamed BOUKACHABA** est le DRH d'**Ingelec** et également ancien membre de la Commission Talents, Formation et Employabilité de la CGEM. Il préside l'association Table Ronde marocaine, qui réalise des actions caritatives remarquables telles que l'organisation de séjours en voilier pour des enfants en rémission de cancer.
- **Jean-Marc PONS, Secrétaire Général de la CFCIM**, décrit aux membres la mise en place en interne de 7 groupes de projet consacrés à des réflexions sur des axes stratégiques identifiés par le Bureau de la Chambre.

III. Synthèse des travaux et perspectives :

- Le Président de la Commission salue la diversité et la représentativité des membres présents (profils, nationalités et secteurs d'activité).
- Les thématiques portées par la Commission renvoient à des problématiques universelles auxquelles le Maroc doit s'atteler, puisqu'elles sont à l'origine de ses maux actuels. Au-delà d'un simple travail d'inventaire, il s'agira d'apporter une véritable valeur ajoutée en identifiant de quelle manière répondre aux préoccupations liées à l'éducation et à l'employabilité.
- Hamid EL OTMANI souligne également la diversité des adhérents de la Chambre : près de 5 000 entreprises adhérentes (startups, PME, TPE et grands groupes) générant quelques 421 000 emplois.

Priorité à la thématique de la formation en alternance :

- Le Président de la Commission accorde une **importance particulière au sujet de la formation par en alternance** (exemple du système éducatif allemand).
- Il préconise d'expérimenter ce modèle au sein de 4 ou 5 entreprises adhérentes. Un bilan qui en sera dressé à l'issue permettrait d'adapter la démarche et de la dupliquer au niveau national.





- Olivier RANDONNEIX suggère d'inviter Amine BARKATE (Directeur de l'EFA) à venir présenter en Commission les raisons de l'échec de la mise en place par l'EFA d'un cursus de formation en alternance.
- Chakib SAMIR préconise d'identifier des secteurs porteurs pour envisager le lancement de formations courtes à l'issue desquelles des personnes sans activité professionnelle pourraient être insérées dans le marché de l'emploi (exemple de la formation data scientist, dispensée par le Campus de formation de la Chambre en partenariat avec l'Anapec).
- Hamid EL OTMANI évoque les nombreux diplômés titulaires d'un niveau bac+4 (filières scientifiques, économiques et juridiques) souffrant cependant d'une inadéquation avec les attentes du marché de l'emploi. La formule de la formation par l'alternance permettrait, sur une durée de 6 à 9 mois, de pallier ce décalage entre leur bagage théorique et les réalités du monde professionnel. Ce modèle serait par ailleurs parfaitement adapté au secteur du digital et recueillerait l'adhésion des autorités publiques, notamment à l'échelle des régions.
- Jean-Marc PONS en profite pour décrire la convention entre la Chambre et la Région Nord pour la formation de 250 jeunes apprenants de niveau bac+3 dans les métiers de l'informatique.

Un échange s'instaure entre les membres concernant les aspects suivants :

Le sport, source de bien-être au travail :

- Jean-Marc PONS décrit les bienfaits du sport en termes de valeurs éducatives, de bien-être des collaborateurs et de montée des performances au sein de l'entreprise.
- Il signale que la Chambre est fondatrice de « l'Association de Promotion du Sport en Entreprise au Maroc », fondée en 2019 en partenariat avec l'Ambassade de France au Maroc (https://www.entreprisesportive.ma/fr/)

Complémentarité des Commissions « Capital Humain » et « Enseignement et Formation » :

- Bouchra NHAILI attire l'attention des membres sur la nécessité de coordonner les feuilles de route respectives des deux commissions.
- Hamid El Otmani rappelle que la Commission Enseignement, Formation et Emploi est axée sur l'employabilité (notamment des jeunes diplômés inactifs). Son enjeu est d'identifier les pistes permettant de créer des passerelles entre le monde éducatif et celui de l'entreprise. La Commission Capital Humain est davantage centrée sur des problématiques intraentreprises.

Mode de fonctionnement de la Commission :

- Hamid EL OTMANI souligne l'importance de constituer un **Bureau** dont les membres superviseront **des groupes de travail** en charge de réfléchir sur une **problématique spécifique** (ex. de l'employabilité des profils scientifiques, ex. de la formation par l'alternance). **Les responsables des groupes de travail devront veiller à ce que les projets initiés soient menés à terme et à l'appui de livrables.**

Identification des principaux axes de réflexion :

- **L'employabilité des jeunes diplômés**. Il est convenu de se rapprocher de l'Anapec pour avoir un retour d'expérience sur le programme de formation data scientist évoqué précédemment.
- La formation par l'alternance, thématique pour laquelle l'EFA sera sollicitée.

Promouvoir le rapprochement entre le milieu éducatif et les entreprises :

- Evoquant une initiative menée par l'ANAPEV, Soumaya BELKASSEH préconise l'organisation d'événements visant à rapprocher les étudiants d'établissements de l'enseignement





supérieur et les DRH d'entreprises. Exemple : des forums permettant à des porteurs de projets innovants de venir présenter leur startup.

- Bouchra NHAILI distingue deux volets au niveau de l'apport de la Commission :
 - o Identifier des solutions d'amélioration durables en matière de formation ;
 - o Promouvoir l'insertion des candidats à l'emploi dans le monde professionnel.
 - Le Président de la Commission recommande d'éviter d'intervenir sur le plan opérationnel et souhaite accorder la priorité à contribuer au niveau de l'amélioration des process. Exemples de leviers susceptibles d'avoir un impact significatif :
 - Analyser les contenus législatifs et réglementaires pour permettre aux acteurs de s'en imprégner;
 - Agir auprès des instances de gouvernance politiques et universitaires pour attirer leur attention sur les atouts de la formation par l'alternance.
- \rightarrow But : Mobilisation et benchmark pour mettre l'espace de la Chambre au service du **lobbying** et de la promotion du changement.

<u>Inadéquations entre les attentes des entreprises et les candidats à l'emploi :</u>

- Décrivant les problématiques rencontrées au sein de Marjane (postes vacants suite à l'inadéquation entre les attentes du groupe et les profils des candidats), Mohammed Taha BENZEKRI recommande que la Commission assure une veille de ce type de carences pour être en mesure de formuler des recommandations en matière de formation. Les métiers du digital sont également concernés par une pénurie de candidats.
- Evoquant le secteur de la communication, Samia BENJELLOUN ZAHR décrit l'existence d'un décalage entre les attentes de l'entreprise (besoin de collaborateurs rapidement opérationnels) et le profil des employés juniors (compétences principalement théoriques nécessitant un cadrage managérial difficile parfois à assurer par manque de temps).

Propositions de formats de rencontres :

- Said EL KARDOUDI propose que la Commission programme un **événement annuel regroupant les responsables des programmes pédagogiques**. Bouchra NHAILI rappelle la nécessité d'identifier les interlocuteurs ayant un réel pouvoir d'influence en la matière.
- Abdellatif CHOUFANI recommande de consacrer une **réflexion sur l'apprentissage** (artisanat, boucherie, etc.), à l'instar de la France où la courbe du chômage s'est améliorée grâce à la promotion de cette catégorie d'emplois.

Avant de clôturer les discussions, le Président de la Commission rappelle les points suivants :

- Il invite les membres à **transmettre des propositions de thématiques**, autres que celles qui seront identifiées dans le compte-rendu.
- **L'identification des responsables de chaque groupe de travail** devra être finalisée lors de la prochaine réunion de la Commission.
- Il est convenu que la Commission s'intitule « Enseignement, Formation et Emploi ».

La prochaine réunion de la Commission Enseignement, Formation et Emploi aura lieu le :

Lundi 6 avril 2020 à 18 h Dans les locaux de la CFICM 15, Av. Mers Sultan Casablanca